

Membres en exercice	11
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal
du 27 juin 2025

Délibération n° 44/2025

portant sur les travaux de soutènement d'un mur
dans Le Bourg

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 27 juin 2025 à 10h03, selon convocation en date du 19 juin 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Sylvain CASSORE- Rachel HAAG- Pierre HACHIN –Edith LEGER- Marie LINET -Pierre MANDON - Renée PIRONNET - Jérôme SUET-

Absents : Dominique BERTRAND (excusé et pouvoir donné à Jérôme SUET) – Léa BLANC- Carole RELLAND

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis pour des travaux le long d'un chemin rural. Les offres sont les suivantes :

- SARL CHRISTOPHE DESTERMES propose le terrassement des terres et mise à niveau, la création de fouilles, du béton armé pour fondation, les fournitures et poses de blocs GM et d'un drain routier et la remise en place des terres côté chemin rural pour un montant de 23 157.60 €TTC ;
- EURL BARNABE CHEPEAU propose la création d'un mur de soutènement en blocs béton comprenant terrassement, empièchement, pose des blocs et remblai pour un montant de 20 940.00 € TTC ;
- ETPB BONNEFOND & CIE propose l'installation de chantier, le décapage et la préparation du support, la fourniture et la pose de tuyaux PVC pour sortie de dalle et l'enrochement pour stabilisation du talus pour un montant de 29 250.30 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'offre de l'Entreprise ETP BONNEFOND & CIE pour un montant HT de 29 250.30 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Marie LINET,
Secrétaire de séance

Fait à MARVAL, le 4 juillet 2025
Pierre HACHIN
Maire



